



CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE

cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

Compte Rendu CAPL A, B et C du 20 novembre 2018 MUTATIONS du 1er janvier 2019

1° étage, Tour A
Cité administrative - Boite 85 - 33090 Bordeaux cedex
☎ 05 56 24 81 52 - Fax 05 56 24 86 34

Les CAPL étaient convoquées ce 20 novembre 2018 pour évoquer les mouvements incombant aux restructurations du 1^{er} janvier 2019:

- Transfert des personnels du SIP Bordeaux aval vers le SIP Bordeaux centre amont
- Transfert des personnels du SIP Bouscat vers le SIP Mérignac
- Transfert d'une partie du personnel de la Trésorerie de Bazas vers le SIP Langon
- Transfert d'une partie du personnel du SIE Blaye vers le SIE Libourne (antenne de Blaye)
- Transfert d'une partie du personnel de la Trésorerie de Blaye vers la Trésorerie de Saint-André de Cubzac
- Transfert d'une partie du personnel de la Trésorerie de Saint-André de Cubzac vers le SIP Cenon.

La CGT a dénoncé dans sa déclaration liminaire (ci-jointe) non seulement les conditions déplorables dans lesquelles ont été traités les agents dans le cadre de ces restructurations mais aussi les conditions inacceptables des règles de gestion qui font de ces mouvements des mouvements « provisoires » pour les transferts d'emplois hors cité administrative.

En effet, les mouvements de personnels pourtant effectifs au 1^{er} janvier 2019 ne seront rendus définitifs qu'au 1^{er} septembre 2019 après les « véritables » CAPL !!!

Les agents auront une priorité d'affectation s'il y a un poste vacant :

- d'abord sur leur service
- puis sur la commune
- puis sur tout service du département

La CGT s'est offusquée du déplacement de certains collègues sur des distances importantes. La Direction se défend en se cachant derrière les demandes de mutations effectuées par ces agents mais qui a obligé les collègues à faire des demandes de mutations ? !!!

Vote : ABST : Néant, **CONTRE** : CGT, FO et Solidaires. **POUR** : Direction

L' ELUE CGT EN CATEGORIE A
Cécile SIAD : D.O.C.E.

LES ELUS CGT EN CATEGORIE B
Chantal DUBOURG : SIP Arcachon
David BOUSSARIE: SIE Libourne

LES ELUS CGT EN CATEGORIE C
Bruno MARRIER : SIP Centre-Amont
Nadège VIRY : Trésorerie de BLAYE

*Experte : Karine JOLY : SIP Pessac-
Talence*



Bordeaux, le 20 novembre 2018

CAPL

MOUVEMENT SPECIAL D'AFFECTION DES AGENTS COMPRIS DANS LE PERIMETRE DES RESTRUCTURATIONS A EFFET DU 01/01/2019

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT FINANCES PUBLIQUES DE LA GIRONDE

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez aujourd'hui pour entériner un mouvement spécial local, conséquence des restructurations que vous avez décidées de mettre en oeuvre dans notre département malgré l'opposition des personnels, de leurs représentants, des usagers et des élus locaux.

Ce mouvement spécial est un mouvement que vous qualifiez de "provisoire" car vous reconnaissez vous-même ne pas avoir la compétence à l'heure actuelle pour déplacer les personnels impactés par vos restructurations (les déplacements d'une RAN à l'autre ne pouvant être actés que par les CAP nationales).

Alors que notre département sera précurseur sur les futures règles de gestion encore inconnues à ce jour et qui devraient enterrer définitivement les RAN, vous vous permettez d'anticiper sur un futur incertain encore en cours de négociation avec les organisations syndicales nationales. **En bref, vous faites fi d'un dialogue social qui vous gêne pour faire aboutir votre projet.**

Ce projet vous l'aviez annoncé au printemps après les CAP nationales de sorte que les personnels ne puissent pas demander des changements de RAN ou de départements, ce que la CGT dénonçait déjà à l'époque.

Le projet initial devait donc répondre, selon vous, aux difficultés d'organisation, à l'accroissement des charges de travail, aux attentes des usagers et coller aux mieux au maillage territorial. Oui mais voilà, la mobilisation active des personnels, des élus locaux et des usagers du service public pour manifester leur désaccord à propos de la restructuration de la Haute-Gironde en est le parfait contre-exemple.

Entre votre vision cadrée par les suppressions d'emploi et le tout numérique et la vision du personnel, des acteurs de la vie locale et des usagers du service public, se dessine un gouffre abyssal!

Ainsi, le Ministre des Comptes Publics, Gérald Darmanin, a fait machine arrière en vous demandant de revenir sur une partie de votre projet déstabilisant, de fait, la totalité du projet. Ainsi depuis son annonce de la mi-octobre vous essayez, aux forceps, de faire passer les restes de votre projet au mépris total des personnels! Car oui depuis le début vous méprisez les personnels qui ont toujours été les derniers informés des plans que vous aviez érigés pour eux. Vous n'avez daigné les rencontrer qu'au bout du bout de la procédure, les laissant seuls

avec leur mal-être et leurs angoisses. Car, oui, c'est angoissant de penser qu'on va devoir aller travailler à 1h de chez soi quand jusqu'à alors on était à 5min, oui, c'est angoissant de devoir apprendre un nouveau métier quel que soit l'âge. Pour vous les personnels sont des pions que vous baladez sur un échiquier mais il s'agit là de vies humaines, de familles entières concernées par des changements de vie. Ils ont été longs les mois avant que vous ne veniez soulager un peu ces angoisses. Et aujourd'hui, où en sommes nous? Que sera l'avenir demain de ce qu'il restera de la trésorerie de Blaye quand vous l'aurez dépossédée de sa mission hospitalière? Quel sera l'avenir de l'antenne du SIE de Blaye ou de la permanence de Saint Ciers sur Gironde que vous envisagez déjà de fermer avant même les avoir ouvertes? Quel sera l'avenir des trésoreries d'Etauliers, de Saint-Savin et de Saint André de Cubzac? Et que comptez-vous faire des personnels qui s'y impliquent chaque jour avec conviction et professionnalisme?

Quel sera l'avenir des personnels des SIP et SIE de Bordeaux Amont Centre Aval qui font et défont leurs cartons de déménagement tous les ans? Montant ou descendant au gré de vos envies les différents étages de la cité administrative tout en changeant de portefeuille de travail!

En tout état de cause, la CGT Finances Publiques 33 exige

l'abandon immédiat de ces plans destructeurs!

La CGT Finances Publiques 33 continuera à rechercher l'unité d'action la plus large possible afin de construire un rapport de force à la hauteur, capable de bloquer cette entreprise de casse généralisée et faire avancer les revendications des agents.

Non au démantèlement de notre administration et halte aux suppressions d'emploi !

La CGT Finances Publiques de la Gironde est attachée à un service public de proximité et à des conditions de travail décentes pour les agents.

Dans ces conditions et pour toutes les raisons ainsi évoquées, les élus CGT voteront contre ce projet d'affectations locales provisoires.

Les élus CGT Finances Publiques 33